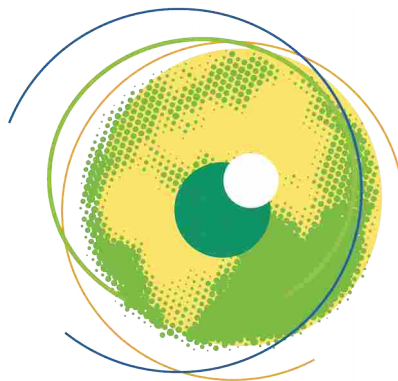


cerdd
centre ressource du
développement durable



Consultation

Réalisation d'un dossier documentaire « Entreprises et adaptation au changement climatique »

Type de produit : Rédactionnel

Date de lancement de la consultation : 26 février 2020

Date de remise des offres : 23 mars 2020 à 17h00

CONTEXTE

Le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et leur pouvoir d'agir et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

Ses domaines d'actions :

- Un domaine d'action transversal : les **plans, programmes et projets territoriaux de développement durable** ;
- Les **nouveaux modèles économiques durables** comme voie de nouvelles coopérations et de transition vers des territoires durables ;
- La protection des ressources naturelles, la reconquête des milieux et la **lutte contre les changements climatiques** ;
- La satisfaction des **besoins sociaux** et l'étude des bénéfices sociaux du développement durable.

Ses cibles et principes d'action :

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires des Hauts-de-France (Pays, PNR, EPCI, Collectivités) et les « acteurs-relais » ou « têtes de réseaux » dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et, enfin, à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

Zoom sur le programme « Adaptation au changement climatique » du Cerdd

La réalisation du dossier documentaire de cette consultation s'effectue dans le cadre du programme thématique du Cerdd « Adaptation au changement climatique ».

Pour relever le défi du changement climatique, il est nécessaire d'anticiper les impacts environnementaux, économiques et sociaux pouvant affecter les territoires et les secteurs d'activité grâce à une stratégie coordonnée s'appuyant à la fois sur des mesures d'adaptation

et d'atténuation.

Malgré l'urgence, la prise en compte de l'adaptation au changement climatique est loin d'être acquise et reste limitée à des territoires et acteurs économiques « pionniers ». Au-delà des concepts, il est essentiel que les territoires comprennent les enjeux auxquels ils sont confrontés et les changements de pratiques que l'adaptation peut nécessiter.

Dans ce cadre, le Pôle Climat du Cerdd anime un réseau régional sur l'adaptation au changement climatique, avec une soixantaine de structures. Au-delà des actions prévues par chacun, le réseau souhaite favoriser la prise en compte des enjeux de l'adaptation par les acteurs de la région, en s'appuyant sur des structures relais. Pour y parvenir, une feuille de route partagée guide ses travaux.

Par ailleurs, afin de renforcer les connaissances et d'améliorer la prise de conscience des acteurs sur les enjeux et solutions « eau, biodiversité et climat », mais aussi de contribuer à leur outillage opérationnel sur ce sujet, le Cerdd a noué, dans le cadre de ses activités « Adaptation », un partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Hauts-de-France (FEDER).

LA MISSION

La mission décrite ci-dessous vise à rédiger des dossiers documentaires afin de rassembler des ressources et de produire un premier éclairage sur des sujets émergents pour le Cerdd sur le développement durable ou le climat. Elle participe par ailleurs à l'enrichissement du site web du Cerdd, portail du développement durable en région Hauts-de-France.

Article 1 – Cible

Le propos du Cerdd est plus particulièrement celui du développement territorial durable. Ces dossiers documentaires s'adressent aux cibles du Cerdd de manière générale (cf. ci-dessus). S'agissant de sujets encore émergents, la dimension pédagogique est importante. L'objectif des dossiers sera donc de favoriser une bonne compréhension de ce qui se joue autour de la thématique proposée et d'en faciliter l'appropriation par les acteurs ciblés par le Cerdd.

Article 2 – Descriptif synthétique de la mission

La mission consiste en la production d'un dossier documentaire sur le thème « Entreprises et adaptation au changement climatique ».

Le prestataire aura à charge :

- **la réalisation d'interviews d'acteurs et/ou d'initiatives,**
- **les prises de vue** (portrait photo de la personne interviewée et collecte sourcée de photographies/visuels illustrant la thématique ou l'initiative).
- **la lecture de la bibliographie réalisée par le Cerdd** (articles académiques, rapports publics, articles de presse spécialisée, vidéos...)
- **le travail d'analyse et de décryptage** à partir des éléments collectés,
- **la rédaction, l'organisation et la présentation / mise en forme des contenus.**

Il devra ensuite **assurer et suivre les étapes de validation de l'ensemble des contenus avec le Cerdd.**

Article 3 – Contenus

Ce dossier documentaire consiste en un **travail de veille, d'analyse, de décryptage**, ainsi que de **productions et de sélections de contenus variés** (interviews d'acteurs, articles de références, vidéos, chiffres clés, initiatives remarquables...) visant à dresser un **panorama** du sujet et à **mieux cerner ses enjeux**, notamment d'un point de vue **environnemental & socio-économique**, et ce dans une perspective de développement durable.

A ce titre, de premiers questionnements seront partagés avec le prestataire lors de la première réunion de cadrage de la mission.

Selon la thématique, le contenu des dossiers pourra être le suivant :

- Éléments de constats, d'enjeux, de contexte et de conviction pour une bonne

- compréhension de la thématique (chiffres clés, contexte national et local, aspects législatifs et réglementaire...),
- Synthèse de plusieurs exemples concrets (éléments de méthodologie, mise en valeur des étapes et y associer des éléments de compréhension, de chiffres clefs...),
 - Interviews ou paroles de porteurs de projet ou de personnes ressources (3 interviews pour le dossier documentaire),
 - Sélection de documents ressources diversifiés et pertinents (articles, vidéos, guides, photos, ouvrages...),
 - Proposition de chiffres ou propos pour montrer les résultats des initiatives proposées,
 - Proposition des structures ou personnes ressources, initiatives remarquables,
 - Éléments de prospectives sur le thème (évolutions à venir, ouverture...).

Article 4 – Format de restitution du dossier et livrables

1 format de restitution est attendu : une note de synthèse (4 à 6 feuillets, soit environ 12 000 à 18 000 signes), qui sera le fruit du travail d'investigation et de décryptage.

Cette note permettra une bonne compréhension des enjeux et proposera également quelques exemples de projets et leurs résultats, les personnes ressources, les éléments de conviction, les chiffres-clés... **Les contenus de la note doivent être pédagogiques** et donc pensés de sorte à ce qu'ils soient attractifs, avec des informations pertinentes et une lecture rapide. Il ne s'agit donc pas ici de viser « l'exhaustivité » mais bien de sélectionner et organiser les ressources et informations « indispensables et/ou prioritaires » pour cerner le sujet.

Ce document sera maqueté à partir des éléments de la charte graphique du Cerdd qui seront remis au prestataire. Le maquetage peut être simple (page titre, sommaire, organisation cohérente et attractive des contenus favorisant une lecture pédagogique...) ; il s'agit pour le Cerdd d'avoir un livrable synthétique qui puisse être imprimé et distribué lors d'événements auquel il participe.

Ainsi, **2 versions de cette note sont attendues :**

- **imprimable (avec sources / liens apparents) et**
- **un format interactif (par exemple fichier PDF cliquable).**

Pour information, voici trois exemples de dossiers documentaires sur www.cerdd.org :

- [Nature et adaptation : les inséparables](#)
- [Numérique et Développement Durable : liaisons dangereuses ?](#)
- [Gaspillage alimentaire : du diagnostic à la lutte](#)

Le Cerdd viendra en appui de la réflexion, et aura identifié des sources documentaires et des initiatives/acteurs à interviewer et valoriser (prévoir des allers-retours entre le Cerdd et le prestataire). Il se chargera de l'adaptation web des contenus du dossier.

Article 5 – Délais et cadrages

Le démarrage de la mission est prévue **fin mars 2020**.

L'échéance est prévue pour **fin juin 2020 (sous réserve)**.

Une réunion de cadrage avec le Cerdd aura lieu le **31 mars après-midi** et permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail.

Cette réunion permettra aussi de s'accorder sur la problématisation du dossier ainsi que sur les témoignages à aller chercher. Enfin il sera demandé au prestataire sélectionné un aller-retour mensuel, sur les travaux en cours (suivi d'échanges).

Article 6 – Conditions de règlement

Le paiement s'effectuera par mandat administratif, sous 30 jours, à réception de facture.

Article 7 – Résiliation du marché

Selon l'application des articles 29 à 36 du CCAG/FCS (2009).

REMISE DES OFFRES

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix	45%
Connaissances en matière de développement durable/climat	25%
Compétences journalistiques et de synthèse	30%

Il est également demandé aux répondants **d'indiquer leurs références** à l'appui de leur dossier de candidature.

PROCÉDURE DE SÉLECTION : La sélection du prestataire sera réalisée sur la base d'une proposition écrite qui devra **faire apparaître le coût unitaire d'un dossier documentaire**. (exemple ci-dessous)

Nature de la prestation	Coût unitaire HT	Montant TVA (.... %)	Coût unitaire TTC
Rédaction d'un dossier documentaire			

Les offres doivent être envoyées par mail (ebriand@cerdd.org lhutchison@cerdd.org fveve@cerdd.org) **ou à l'adresse ci-dessous avant le 23 mars 2020 à 17h.**

COORDONNÉES

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)

Site du 11/19 - Rue de Bourgogne

62 750 Loos-en-Gohelle

Télécopie : 03 21 78 72 69

Standard : 03 21 08 52 40.

Responsable : Emmanuel BERTIN, Directeur du Cerdd

Contacts et adresses mail pour informations complémentaires :

- Elaine BRIAND, Chargée de mission Adaptation au changement climatique, ebriand@cerdd.org.
- Lucille HUTCHISON, Chargée de communication Digitale, lhutchison@cerdd.org
- Félix VEVE, Stagiaire Adaptation au changement climatique, fveve@cerdd.org